



La gazette de Tour de Faure

Année 2025, N°unique

Date de parution : 31 décembre

Sommaire :

- Le mot du maire P1

Aménagement de notre territoire

- Recensement P2
- La voie verte P2
- Village A-Venir P3
- Les travaux réalisés P3
- La MAM P4

Vie communale

- Travaux d'aménagement P5

Animations

- Cinéma P5
- Les associations P5
- Application IntraMuros P6
- Elections municipales 2026 P7
- Animations en 2026 P8

Le mot du maire

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année 2026, qu'elle vous apporte tout ce que vous espérez et bien entendu une bonne santé !

L'année 2025 a été marquée par le recensement des habitants de notre commune. Merci à ceux qui ont contribué à ce travail important et indispensable !

Nous enregistrons avec une grande satisfaction, un accroissement de population important avec + 70 personnes depuis le recensement de 2019, ce qui confirme l'attractivité de notre village.

Les commerces, ainsi que notre école affichent de bons résultats et toujours autant de dynamisme. A noter également l'arrivée de nouveaux services (que vous retrouverez sur Intramuros).

Nos associations continuent de proposer des activités attrayantes, comme vous pourrez le constater dans la liste des programmations 2026.

La Boule Montagnaise, notre "jeune" club de Pétanque a enregistré de très bons résultats puisque les 3 équipes engagées ont terminé en tête de leurs championnats respectifs et accéderont à la division supérieure en 2026.

L'année 2025 s'achève avec son lot de joies et de peines également, j'adresse une pensée forte à ceux qui nous ont quittés et à leur famille.

Sur le plan politique, la situation ne s'est pas vraiment améliorée et nous laisse plein d'interrogations et d'incertitudes.....pas de budget voté entre autres pour 2026 au niveau national !

Les 15 et 22 Mars, vous vous prononcerez pour élire de nouveaux conseillers municipaux, le conseil actuel (dont moi-même) ne se représente pas dans sa quasi-totalité. L'heure est donc au changement !!!

Je ne peux que vous encourager à aller voter, et ce, dès le premier tour, et de bien prendre en compte les nouvelles dispositions exposées ci-après (panachage et raturage ne sont plus admis).

En ce qui me concerne, j'ai souhaité ne pas me représenter à vos suffrages. En effet ces 6 dernières années ont été certes enrichissantes, semées de belles satisfactions, mais aussi parfois fort éprouvantes.

Le temps est venu pour moi de prendre un peu de recul, et de laisser la place à une nouvelle équipe, qui, je n'en doute pas sera à même de porter par son dynamisme, les projets indispensables au développement de notre commune... je continuerai toutefois à participer à la vie associative du village et nous ne manquerons pas, de nous rencontrer ici ou là avec grand plaisir !

Je souhaite vraiment au futur conseil que vous allez choisir, beaucoup de réussite dans leurs entreprises, et je tiens à remercier chaleureusement l'équipe qui m'a accompagné pendant 6 ans et a travaillé sans relâche au service de la commune... Merci également à l'implication au quotidien du personnel, sans qui le village de Tour de Faure ne serait pas tout à fait ce qu'il est. Vous constaterez d'ailleurs aisément les modifications importantes survenues depuis l'année 2020 et qui vont impacter durablement notre village.

La situation budgétaire de Tour de Faure est très saine, avec une dette faible et de ce fait permettra de porter de nouvelles réalisations.

Samedi 10 Janvier à partir de 18 heures, nous nous retrouverons tous au Foyer rural pour les vœux du maire et du conseil municipal et fêter ainsi la nouvelle année.

Encore une fois je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2026 ! Dans la vie on ne fait pas ce que l'on veut, mais on est responsable de ce que l'on est (Jean-Paul SARTRE)

Patrick TEYSSERE

AMENAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Recensement de la population

Les nouvelles entreprises sur Tour de Faure :

Nous rappelons que les entreprises qui se sont installées sur TdF peuvent se présenter auprès de la mairie et se manifester pour exister sur le site de la commune et sur l'application Intra-Muros et obtenir ainsi plus de visibilité.
www.tourdefaure.fr

Pour commencer cette gazette il est agréable de constater que notre population évolue et que nous sommes de plus en plus nombreux. Le dernier recensement a livré ses résultats nous sommes officiellement 387 habitants ; il doit se rajouter ultérieurement à ce chiffre le nombre d'habitants comptés à part estimés par l'INSEE (étudiants, résidents en maison de retraite, etc...) de telle sorte que notre population peut être estimée à environ 400 habitants. Ce chiffre démontre le dynamisme de notre commune puisque lors du dernier recensement de 2019 nous étions 319 + 15 comptés à part. Malgré les aléas de la vie nous avons donc gagné environ 70 personnes soit 22 % en plus, et nous nous réjouissons de compter des habitants nouveaux -principalement des actifs- venant de diverses régions

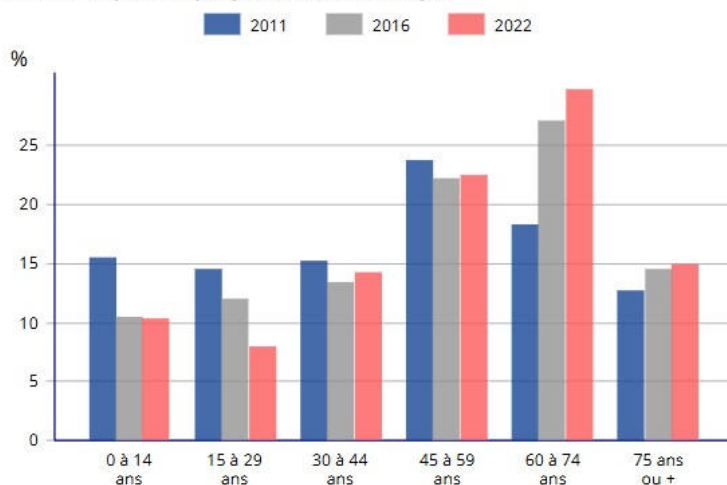
et auxquels nous souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

Nous tenons particulièrement à remercier Joseph CONQUET qui fut notre agent recenseur et qui s'est acquitté de sa tâche avec précision et efficacité.



POP G2 - Population par grandes tranches d'âges

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources : Insee, RP2011, RP2016 et RP2022, exploitations principales, géographie au 01/01/2025.

AMENAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE (suite)

La voie verte

La voie verte devient de plus en plus une réalité !! En effet dernièrement après enlèvement des rails et traverses, le ballast a été broyé et roulé pour le tronçon, allant du port de Tour de Faure à Calvignac.

Un balisage sera implanté, ce qui permettra d'emprunter cette partie de la voie en toute sécurité.

Un revêtement « enrobé » sera apposé ultérieurement dès que la partie de Calvignac à Cajarc sera terminée

Un second tronçon sera réalisé

prochainement du port à Bouziès et sera aménagé avec la pose d'un revêtement enrobé, ce qui permettrait pour la saison estivale

de relier Calvignac à Bouziès.



Le Car des services publics

Le car des services publics itinérants vient à vous pour vous accompagner dans vos démarches.

Les prochains passages seront sur le site web de Tour de Faure rubrique « actualité » dès que disponibles.

Village à venir

La commune a été retenue au dispositif départemental VILLAGE A VENIR

Un diagnostic a été réalisé par le chef de projet du dispositif, suite à des rencontres entre élus, divers organismes et associations ainsi qu'avec la population rencontrée début juillet, le premier jour du marché estival. Ce document très explicite, recense les forces et faiblesses de notre commune, nous le mettrons à votre disposition, sur le site de la commune et sur Intra-Muros.

La phase opérationnelle ne pourra démarrer qu'après les élections (condition impérative) et s'étalera sur plusieurs années budgétaires. Le niveau d'endettement de la commune étant très bas, il devrait permettre de réaliser des projets

(urbanisme et autres) sur le long terme afin d'embellir et sécuriser la traversée du village, et donner une identité au village.

A noter que le projet prévoit de



consulter tous les habitants et de les associer à des groupes de travail chargés d'apporter idées et réflexions sur divers projets.

AMENAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE (Suite)

Les travaux réalisés



L'écluse routière implantée sur l'avenue de Montagnac est terminée et a été végétalisée dernièrement, merci à vous de respecter cette réalisation, dont le but est de ralentir la vitesse des véhicules (Zone 30 km/h), et d'apporter une « plus-value » paysagère.

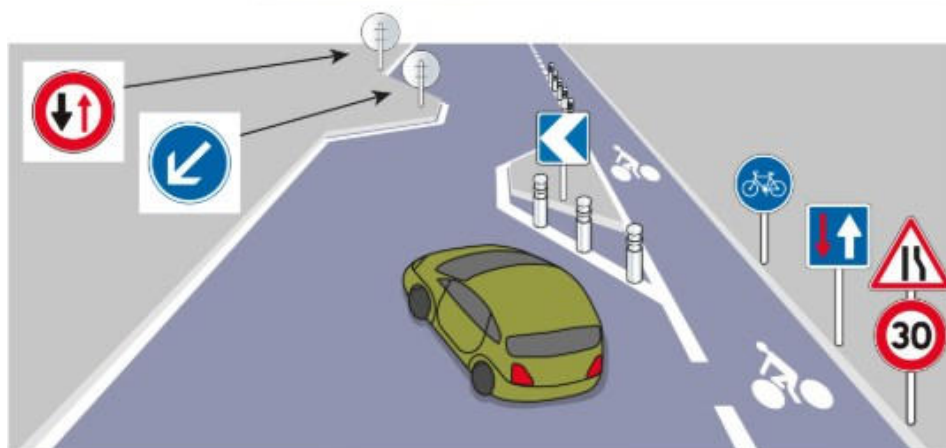
D'autres aménagements seront à

prévoir sur cet axe (entre le quartier boulangerie et le rond-point), afin de rendre la traversée agréable et de donner une identité au village de Tour de Faure, trop souvent ignoré par les nombreux touristes qui le fréquentent... Pas moins de 4000 véhicules par jour en moyenne empruntent l'avenue de Montagnac !

Ecluse double rapprochée



*La mairie reste
au service de
tous les citoyens
de Tour de Faure
pour toute
information*



MAM La Ribambelle

Nous avons le plaisir de vous annoncer son ouverture prévue pour le Lundi 5 Janvier 2026, après deux ans d'effort et de travaux entrepris par la commune voisine et amie de Saint Martin Labouval, avec une participation financière pour l'achat de mobilier de notre commune.

Cet établissement pourra accueillir les tous petits de notre territoire, 8 enfants seront accueillis par 2 assistantes maternelles fonctionnant en duo. **Contact : Cécile 06 13 05 26 75 et Bénédicte 06 20 24 59 83. Mail : mamlaribambelle46@gmail.com**

VIE COMMUNALE

Travaux d'aménagement de l'école

Le terrain prévu de 400 m² a été réalisé pour les jeux de ballons afin soulager la cour de l'école et de favoriser la repousse de l'herbe, le bac à sable a été refait, des travaux de réparation de peintures pour 2 salles de classe et de la salle de motricité ont été réalisés.

Divers mobiliers ont

été remplacés. Un voile d'ombrage de 80 m² va être installé afin de créer une zone d'ombre et de pallier ainsi en partie à la forte exposition au soleil notamment en Mai et Juin.

Notre école affiche toujours autant de dynamisme, fréquentée par 70 élèves environ venant de 10 com-

munes différentes, ce qui en fait une école reconnue comme une véritable école de territoire.

Merci aux enseignants et au personnel de l'école et de l'ALAE pour leur travail de qualité, sans cesse renouvelé

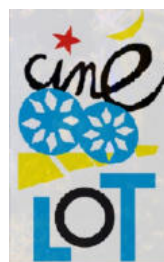


Animations

Cinéma

Au Foyer Rural le dernier vendredi de chaque mois.

Retrouvez les films à l'affiche et l'actualité de CinéLot sur le site <https://www.cine-lot.fr>



La mairie pense à ses aînés

Comme tous les ans la mairie distribue aux personnes de 75 ans et plus, un colis de Noël.

Les conseillers viendront apporter les colis à leur domicile. Ce sera aussi l'occasion de prendre des nouvelles.

Les associations

La vie associative du village se porte très bien appuyée par Tour De Faure Animations. Vous trouverez la liste des associations ci-après et la programmation des festivités, qui seront disponibles sur le site de la commune et Intra-Muros.

- Arts et Tendances
- Astronomade
- Association des parents d'élèves
- Culture et Loisirs
- Cinéma
- Comité des Fêtes
- Marché Estival

- Pétanque « La Boule Montagnacaise »
- Qi Gong et Sophrologie
- Sports et Natures
- Randonnées pédestres



VIE COMMUNALE

L'application Intra-Muros



Site Internet :

Le site internet de la commune est accessible sur le lien suivant.

www.tourdefaure.fr

Vous y trouverez de nombreuses rubriques concernant la vie de la commune. Son contenu est mis à jour régulièrement.

Si vous souhaitez faire passer des infos pour l'alimenter (offres d'emploi...) n'hésitez pas à le faire via le formulaire de contact sur le site.

L'arrivée d'un nouvel outil numérique dans une commune peut parfois susciter des interrogations. Pourquoi une application de plus ? Quel est l'intérêt concret pour vous, au quotidien ?

IntraMuros n'est pas qu'une simple application ; c'est un lien direct, rapide et pratique entre la mairie et votre poche. Voici pourquoi elle va simplifier votre vie de citoyen :

1. L'information en temps réel (et sans effort)

Fin le temps où il fallait passer devant le panneau d'affichage de la mairie ou chercher sur le site web.

Alertes instantanées : Travaux dans votre rue, coupure d'eau imprévue, alerte météo ou alerte sécurité... vous recevez une notification directement sur votre téléphone.

Actualités locales : Vous restez au courant de la vie de votre commune (nouveaux projets, décisions du conseil municipal, horaires de la médiathèque).

2. Un agenda complet dans votre poche

Vous ne raterez plus la fête du village, le marché de Noël ou le prochain vide-grenier.

L'application centralise tous les événements de la commune, mais aussi ceux des communes voisines.

Vous pouvez ajouter les dates qui vous intéressent directement dans l'agenda de votre téléphone en un clic.



3. Devenez acteur de votre commune

IntraMuros facilite la communication à double sens. Ce n'est plus seulement la mairie qui vous parle, vous pouvez aussi lui répondre :

Signalements : Vous voyez un lampadaire en panne, un dépôt sauvage ou un nid-de-poule ? Prenez une photo via l'appli et envoyez-la directement aux services techniques.

4. Un annuaire dynamique et utile

Besoin de trouver le numéro d'un artisan local, les horaires d'une association sportive ou la liste des commerces ouverts le dimanche ?

L'onglet "Découvrir" répertorie les forces vives de votre territoire. C'est un excellent moyen de soutenir l'économie locale et de s'impliquer dans la vie associative.

En résumé : Pourquoi l'installer ?

- **Gratuit et sans publicité** : L'application respecte votre vie privée.
- **Simplicité** : Pas besoin de créer de compte pour accéder à l'information.
- **Utilité** : Tout ce qui concerne votre village est centralisé au même endroit.
- **Plus** : Visualisez les activités des communes où vous partez en vacances

VIE COMMUNALE (SUITE)

Elections municipales

Elles auront lieu pour le premier tour le 15 mars prochain et pour le deuxième tour le 22 mars.

ATTENTION le mode de scrutin est complètement modifié et il va falloir changer les vieilles habitudes.

A noter que le panachage et le raturage ne sont plus autorisés, il faut voter pour une liste entière,

sous peine de bulletin déclaré NUL.

Voici les instructions officielles du ministère de l'Intérieur, qui suivent. Nous sommes bien entendu à votre disposition pour vous apporter toutes précisions sur ce nouveau mode de suffrage.



En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Harmoniser le mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;

renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;

répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

Source : [Ministère de l'intérieur](#)



MAIRIE DE TOUR DE FAURE

Mairie
Place Henri Redon
46330 Tour de Faure

Et sur l'application IntraMuros

Nous vous rappelons que
la mairie est ouverte au
public Accueil du public :

Lundi et Mercredi
de 9h00 à 12h00

Le vendredi
de 15h00 à 18h00

Retrouvez-nous sur le web
www.tourdefaure.fr

Et sur l'application IntraMuros



ANIMATIONS : DATES À RETENIR POUR 2026

Dates
à Retenir !

• Les
7,8 et 9

Aout :
Fête du
Village

• **Lundi**
10

Aout :

- **Vœux du Maire : Samedi 10 janvier à 18 h au Foyer Rural**
- **Dimanche 25 Janvier :** Salon du Gût et du Vin
- **Dimanche 8 Février :** Salon des Collectionneurs et Vide Grenier
- **Samedi 14 Février :** Soirée Dansante Année 80 Carnaval Chandeleur par TDF Animations
- **Samedi 14 mars :** Assemblée générale à 10h Culture & Loisirs ouverte à tous
- **Samedi 28 Mars :** Randonnée Vélo Gravel Sports et Nature
- **Dimanche 10 Mai :** Fête des Fleurs et Vide Grenier
- **Samedi 13 Juin :** Repas Fête des Pères et des Mères Culture et Loisirs
- **Samedi 27 Juin :** Chorale d'Arcambal à 18 H à l'église
- **Dimanche 28 Juin :** Salon du Livre et Vide Grenier
- **En Juillet et Aout :** Marché Estival tous les Mardis Matin
- **Samedi 25 Juillet :** Marché Gourmand
- **Dimanche 2 Aout :** Aubades du comité des Fêtes
- Concours de pétanque Boule Montagnacaise
- **Samedi 26 et Dimanche 27 Septembre :** Triathlon de St Cirq
- **Dimanche 25 Octobre :** Loto Culture et Loisirs
- **Dimanche 15 Novembre :** Belotte Culture et Loisirs
- **Dimanche 22 Novembre :** Marché de Noël
- **Dimanche 6 Décembre :** Trail de L'Igüe Sports et Nature

Il existe sur notre commune de nombreuses associations dynamisant notre village qui permettent à toutes et tous de pratiquer une activité ou de se réunir. Nous vous engageons à consulter notre site et la page Facebook à l'adresse « **Tour de Faure Solidaire** ».

Il est bien évident que ces formations ne peuvent vivre et fonctionner sans l'appui de bénévoles. Nous vous invitons à venir rencontrer les membres de ces associations pour en apprécier leur travail et si possible venir les rejoindre.